



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14549
17 juin 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 15 JUIN 1981, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT DE LA GRENADÉ AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous présenter mes compliments et de vous faire savoir, en votre qualité de Président du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, que le Premier Ministre de la Grenade, M. Maurice Bishop, a adressé le message ci-après, au nom du Gouvernement grenadin, au Président de l'Iraq, M. Saddam Hussein.

"Au nom du Gouvernement révolutionnaire populaire de la Grenade, du peuple grenadin et en mon propre nom, je vous exprime notre solidarité la plus ferme face au tout récent acte d'agression de l'Israël sioniste contre votre patrie et votre noble peuple.

Nous déplorons vivement et nous condamnons le bombardement par Israël de vos deux réacteurs nucléaires. Nous considérons que cet incident est d'une extrême gravité et constitue une violation flagrante du droit international, en particulier des principes sacrés de l'intégrité territoriale, de la souveraineté nationale et de la coexistence pacifique.

Etant inébranlablement attachés à ces principes sacrés, nous sommes résolument solidaires du Gouvernement et du peuple de la République d'Iraq et nous vous assurons une fois de plus de notre soutien alors que vous faites face au sionisme et à ses provocations."

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire,

Représentant permanent de la Grenade
auprès de l'Organisation des
Nations Unies.

(Signé) Caldwell P. TAYLOR

81-16274

